

Qu'aima Montaigne en l'œuvre de La Boétie ?

par

M. Xavier Darcos,
Membre de l'Institut

Tout le monde connaît la douleur que Montaigne conçut à la mort précoce d'Étienne de La Boétie (il avait 33 ans, trois ans de plus que Montaigne), le 18 août 1563¹, perte qui lui inspira plus tard une définition de l'amitié, célèbre et souvent commentée². Il institua alors, par le truchement de ce double idéal disparu, un modèle épistolaire et humaniste de dialogue avec soi-même. Mais ce que La Boétie eut d'inspirant, pour Montaigne, fut-ce vraiment sa pensée ? Bien des observateurs ont analysé l'absence, dans les *Essais*, de référence théorique claire au *Contr'Un*, *Discours de la Servitude volontaire* ou à la réflexion politique, pourtant hardie, de La Boétie, alors que l'une des causes premières des *Essais* était précisément d'écrire un « tombeau » du compagnon disparu. On objecte que le *Contr'Un* faisait partie d'une littérature clandestine et non éditée, sorte de pamphlet contre le despotisme, « qui n'a de puissance que celle qu'on lui donne », écrit par un jeune homme ému par la répression sanglante menée par Montmorency en Bordelais contre les huguenots³. Il reste que Montaigne y fait allusion de confuse manière : « Il l'écrivit par manière d'essai en sa première jeunesse, n'ayant pas atteint le dix-huitième de son âge », corrigeant même plus loin : « mais oyons un peu parler ce garçon de *seize* ans ». Il cite cette « longue pièce » non pour ce qu'elle contient mais parce qu'« elle a servi de moyen à notre première accointance [...] et me donna la première connaissance de son nom, acheminant ainsi cette amitié que nous avons nourrie ». L'hommage reste affectif, presque distrait et énigmatique, entourant simplement les thèses de La Boétie d'un vague halo d'approbation sentimentale. On peut se demander pourquoi.

Montaigne n'écrit pas pour édifier un système politique ou philosophique cohérent. L'*essai* permet d'opérer une recherche du moi, dans un travail de deuil où l'absent devient une "fiction" littéraire. Dès lors, les *Essais* proposent un cheminement vers une raison conciliante et versatile, qui suppose la conversation, avec cet « art de conférer »⁴, qui suscite un enchaînement des idées, survolées par rebonds, reprises, réécritures et réemplois, voire par jeux langagiers. Les arguties nerveuses et tranchantes d'un rhéteur en herbe, fût-il La Boétie, n'y seraient guère à leur place. Le savoir

¹ Étienne de la Boétie, né le 1er novembre 1530 à Sarlat, est issu d'une famille de magistrats. Après des humanités classiques, il étudie le droit à Orléans, où professait Anne du Bourg, protestant qui fut pendu puis brûlé à Paris en 1559. L'école de droit était aussi un foyer actif pour la diffusion de l'humanisme et même de la Réforme.

² « En l'amitié de quoi je parle, elles [les âmes] se mêlent et se confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : 'Parce que c'était lui, parce que c'était moi' » : *Essais*, I, 28. Les citations qui suivent sont toutes extraites de ce même chapitre.

³ C'est le Calviniste François Hotman (1524-1590) qui le publia plus tard, à Genève, en 1574, dans un recueil collectif d'inspiration protestante, *Le réveil-matin des Français*. Montaigne rencontrera Hotman à l'automne 1580, à Bâle, au cours de son long voyage vers l'Italie.

⁴ C'est le titre du chapitre 10 du livre II. La citation qui suit en est extraite.

ratiocinant n'est pas la sagesse, laquelle ne peut émaner que d'un mouvement tout intérieur, entre réminiscence et découverte : « Quand bien même nous pourrions être savants du savoir d'autrui, au moins sages ne pouvons être que de notre propre sagesse ». Pour le dire autrement, Montaigne put aimer en La Boétie sa part poétique, au sens propre, son côté inventif, suggestif et créateur, non son argumentaire vengeur. Il semble même vouloir éviter de se laisser contaminer par l'aspect sulfureux du *Contr'Un*, qu'il s'efforça toute sa vie de faire passer pour un exercice d'«*escholier*»⁵. Il affecte de n'en voir que la naïve verdeur, comme s'il voulait se dispenser d'avoir à le juger. C'est ce que croit pouvoir assurer Sainte-Beuve qui n'est pas tendre pour cet ouvrage : « un chef d'œuvre de seconde année de rhétorique [...], un de ces mille forfaits classiques qui se commettent au sortir de Tite-Live et de Plutarque, avant qu'on ait connu le monde ou même approfondi la société antique »⁶. Il faut donc sans doute s'intéresser à la personne de La Boétie, généralement trop méconnue, pour saisir ce qui put fasciner si durablement l'auteur des *Essais* et pour discerner comment ce dernier a pu idéaliser son confrère magistrat, plus âgé et plus mûr que lui. Une voie pour accéder à ce secret, c'est aussi la poésie de La Boétie, car Montaigne en fut le premier éditeur et préfacier – ce qu'il s'est bien gardé de faire pour le *Contr'Un*.

Mais d'abord rappelons rapidement de quoi il est question dans cette dissertation. Depuis le Moyen-âge, le souverain incarne uniment l'ordre public et l'ordre religieux : « une foi, un roi ». Au cours du XVI^{ème} siècle, la contestation religieuse affaiblit le prestige et l'autorité conférée au roi par cette dimension sacrée. On voit apparaître des doctrines de la « monarchie limitée », le protestantisme favorisant l'éclosion de thèses anti-absolutistes. C'est dans ce contexte que peut éclore le libelle de La Boétie, qui est alors un jeune humaniste catholique, fasciné par l'idéal de liberté de la Rome républicaine. Il serait absurde d'y voir une anticipation révolutionnaire d'une quelconque République, même si Proudhon et Marx le citeront plus tard. En réalité, le débat posé par La Boétie se résume à cette question : pourquoi obéit-on ? Est-ce par crainte de la force ? Est-ce par l'intérêt ? La soumission est-elle instinctive ? Pourquoi des millions de sujets ne renversent-ils pas le tyran solitaire ? Pourquoi se laisser spolier et asservir ? Il faut donc examiner les ressorts sociaux de la domination. La « servitude volontaire » résulte d'une puissante et ancienne structure pyramidale de la société. Et chacun tire avantage de son appartenance à la hiérarchie des intérêts. La Boétie ne croit pas, pour autant, au recours à l'insurrection violente. Si on cherche vraiment à le moderniser, il faudrait plutôt le voir simplement en précurseur de la « désobéissance civile ». Il reste que lui-même fut un légaliste respectueux de l'ordre établi et qu'il serait anachronique d'en faire un insurgé.

C'est même la modération de La Boétie qui dut attirer l'attention de Montaigne. Comme Conseiller au Parlement de Bordeaux, La Boétie fut, à partir de 1560, chargé par Michel de L'Hospital⁷ de se mêler des négociations en faveur de la paix civile, en prêchant la tolérance face aux guerres de religion. La Boétie n'est pas un va-t-en-guerre de la table rase. C'est un magistrat brillant qui possédait une excellente

⁵ A. d'Aubigné prétendra même, dans son *Histoire universelle depuis 1550 jusqu'en 1601*, que «*l'escholier*» l'écrivit pour venger son amour-propre blessé par un hallebardier qui lui avait, à «*la risée des grands*», laissé tomber son arme sur le pied, un jour qu'il voulait entrer au Louvre.

⁶ Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, 1857, tome IX, p. 112 et 128

⁷ Michel de L'Hôpital (1504-1573), chancelier de Marguerite de Navarre, puis Chancelier de France (1560) : il s'employa à la réforme administrative du pays et à son apaisement religieux. En vain. Impuissant à arrêter les guerres de religion, il se retira en 1568 et il faillit être une des victimes de la Saint Barthélémy.

formation classique. Il cite Tacite, Homère, Platon, connaît parfaitement les auteurs latins, rédige des traductions de Xénophon et de Plutarque. Il écrit, tout jeune, d'excellents vers latins, manie bien le grec et un peu l'hébreu. Ce fonds intellectuel était d'ailleurs celui de tout gentilhomme son temps : au milieu du XVII^{ème} siècle, dans les années qui suivent la mort de François 1er, les arts et la culture connaissent une forme d'apogée. C'est dans ce contexte que la génération née avec les années 1530 contribue à une renaissance de la littérature, notamment par un regain d'intérêt pour la poésie. La Cour elle-même donne l'exemple, en protégeant les artistes ou en construisant de somptueux châteaux pour attirer architectes, sculpteurs ou peintres, italiens notamment. Dans un tel environnement social et intellectuel, la poésie va connaître une floraison particulière. Partout, de jeunes poètes émergent et se regroupent. Mus par une sorte d'esprit de conquête, ils cherchent à rénover les formes, sans pour autant renoncer aux modèles antiques - en quoi ils sont conformes à l'idéal humaniste du moment. Les poètes nouveaux se reconnaîtront d'abord dans les théories exprimées par le manifeste de « *la défense et illustration de la langue française* », qui semble avoir été essentiellement rédigé par Du Bellay. Mais le maître reste Ronsard dont on a peine à imaginer aujourd'hui la gloire dont il jouit (au point qu'on érigea des statues de lui de son vivant) et l'ascendant qu'il exerça. La Boétie, comme les autres, le cite et l'imité. Il l'admire pour avoir su exprimer une conception très élevée de l'inspiration. Ronsard exalte le rôle quasi sacré du poète, qui compense la fragilité des choses de la vie en immortalisant ce qu'il chante : telle jeune fille inconnue passera à la postérité ou tel roi sera à jamais glorifié. Ainsi renoue-t-il (avant Hugo) avec le vieux mythe latin du poète-mage (le « *vates* ») qui remplit un sacerdoce, transmet des révélations, édifie la croyance commune, voire le sentiment national.

La Boétie n'a pas échappé à cette emphase néo-latine et à la vogue des poèmes en latin. Même si ses œuvres sont dispersées et de qualité diverse, nous savons qu'il fut épris lui aussi de grandeur patriotique, exigeant que la France soit célébrée « par notre Ronsard, notre Baïf⁸, notre Du Bellay », la littérature gréco-latine ne l'emportant, à ses yeux, « que par le droit d'aïnesse. À Dieu ne plaise qu'épluchant avec un soin trop minutieux notre histoire, on en bannisse les beaux contes du roi Clovis... » Il n'est pas surprenant que diverses productions de ce temps se soient égarées. Cet effacement s'explique par le contexte de leur création : les auteurs de l'époque sont pris dans les querelles du moment (religieuses ou politiques, notamment) et animés par des passions partisans, donc éphémères. La Boétie, comme les autres, avait donné son avis - favorable, on s'en doute - sur l'Édit de tolérance du 17 janvier 1562 qui avait suscité tant de controverses, dans un texte intitulé *Mémoire du l'édit de Janvier* : Montaigne y fait allusion dans l'*Avertissement au lecteur* qui sert de préface à la première édition, parue en 1571, d'œuvres choisies de son ami disparu⁹, y compris ses vingt-neuf sonnets. Et puis, vers 1550-1570, tout le monde ronsardise : La Boétie étant un lettré, il doit s'adonner à la versification, sans que cette verve ne tire vraiment à conséquence. Sainte-Beuve dira justement¹⁰ que dans ce milieu de siècle, « on versifie comme on fait de la médecine, de la jurisprudence, de la théologie ou de l'histoire ». Bien entendu, on hésitait encore entre écrire en latin ou en langue vernaculaire. Rappelons que Dante lui-même avait d'abord hésité à rédiger sa *Divine Comédie* à l'imitation de Virgile, avant

⁸ Jean-Antoine de Baïf (1532-1589) fut un des principaux poètes et théoriciens de la Pléiade. La Boétie était un de ses proches et a subi son influence, au point que Baïf inséra dans une édition de ses propres poèmes, en 1572, six sonnets de La Boétie.

⁹ Voir *Essais*, I, 27

¹⁰ Dans l'introduction de son *Histoire de la poésie française au seizième siècle*.

de choisir l'italien. Ce n'est que dans la deuxième phase de son œuvre, encore fort précoce, que La Boétie renonça à latiniser pour en revenir au français. Rédigeant conjointement ses textes philosophiques et ses sonnets, il prétendait dans les deux cas à une haute ambition. Il voulait se démarquer du badinage de Marot, pour se concevoir, dans le sillage de son idole Ronsard, qu'il voit comme « l'Homère ou le Pindare français », en réformateur exigeant et en penseur magistral. Il faut faire la part, dans cette posture, de la mode ambiante et de la forfanterie juvénile. Toutefois, sa mélancolie élégiaque est enchâssée dans une bonne maîtrise formelle de la poétique de son temps, preuve qu'il sait de quoi il parle.

Mais revenons à la survie de l'œuvre de La Boétie chez Montaigne. On admet généralement que le premier exerça une influence durable sur le second en lui apportant un éclairage spirituel d'inspiration stoïcienne. Il est vrai que les écrits de La Boétie ne portent guère de sa vie publique et n'ont rien d'anecdotique : ils reflètent surtout la vie intérieure d'un intellectuel engagé et d'un penseur sensibilisé aux questions d'éthique et de morale civique. C'est dans cette perspective édifiante que les *Essais* se dessinent d'abord. Montaigne cite volontiers des auteurs anciens liés au stoïcisme : Sénèque, Épictète ou Marc-Aurèle, bien sûr, mais aussi le *Traité des Devoirs* de Cicéron (le *De Officiis*) ou, très fréquemment, Plutarque¹¹ - que l'imprimeur pro-réformés Robert Estienne venait d'éditer, en 1572. Dans le livre I, le ton moralisateur « la-boétien » domine : « De la constance » (chap. 12) ; « De la peur » (chap. 17) ; « Que philosopher, c'est apprendre à mourir » (chap. 19) etc. Le choix même de faire sécession pour « se consacrer aux muses »¹² dans une bibliothèque, en haut d'une tour, rejoint l'idéal stoïcien d'*autarcie*¹³. Montaigne est aussi soucieux de perpétuer le souvenir des écrits laissés par l'ami de cœur disparu, notamment les traductions de ce même Plutarque dont les œuvres morales, telles les *Consolations*, sont des applications littéraires de l'idéal stoïcien. Montaigne prétend s'employer à en assurer la diffusion posthume, excepté les œuvres politiques. Dès l'été 1570, il obtient un privilège royal pour publier, chez l'éditeur Féderic Morel, « imprimeur et libraire en l'université de Paris », « la Mesnagerie de Xénophon, les Règles de Mariage de Plutarque, une Lettre de Consolation de Plutarque à sa femme. Le Tout traduit de Grec et François par feu M. Estienne de La Boétie Conseiller du Roy en sa Court de Parlement à Bordeaux ; ensemble quelques Vers Latins et François, et autres œuvres de son invention ; item un discours de Monsieur de Montaigne sur la mort dudict de La Boétie »¹⁴. Mieux : Montaigne dédicace chaque œuvre à quelque personnalité influente, tels Monsieur de Lansac, un conseiller de la reine Catherine, ou Henri de Mesmes, le négociateur de la

¹¹ Dans les *Essais*, les œuvres morales (*Moralia*) de Plutarque sont citées 258 fois et ses *Vies parallèles* 140 fois.

¹² Telle est l'inscription sentencieuse (en latin) qu'inscrivit Montaigne en sa bibliothèque : « L'an du Christ 1571, âgé de trente-huit ans, Michel de Montaigne, las depuis longtemps de sa servitude du Parlement et des charges publiques, en pleines forces encore, se retira dans le sein des doctes vierges où, en repos et sécurité, il passera les jours qui lui restent à vivre. Puisse le destin lui permettre de parfaire cette habitation des douces retraites de ses ancêtres, qu'il a consacrées à sa liberté, à sa tranquillité, à ses loisirs ! Privé de l'ami le plus doux, le plus cher et le plus intime, et tel que notre siècle n'en a vu de meilleur, de plus docte, de plus agréable et de plus parfait, Michel de Montaigne, voulant consacrer le souvenir de ce mutuel amour par un témoignage unique de sa reconnaissance, et ne pouvant le faire de manière qui l'exprimât mieux, a voué à cette mémoire ce studieux appareil dont il a fait ses délices ».

¹³ Voir la fin du chapitre 3, dans le livre III des *Essais* : Montaigne y justifie et explique ce choix philosophique de « vivre à part soi ».

¹⁴ *Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie*, éd. par L. Desgraves, William Blake & Co, 1991, 2 vol., t. I, p.148.

paix de Longjumeau¹⁵. Les poésies de La Boétie sont dédiées à Michel de L'Hôpital, alors en disgrâce : Montaigne y fait allusion dans sa dédicace, comparant son revers de fortune au destin de son ami défunt, vite éclipsé mais persistant : « l'un des plus propres et nécessaires hommes aux premières charges de la France », qui avait « tout de long de sa vie croupi, méprisé, ès cendres de son foyer domestique, au grand intérêt de notre bien commun »¹⁶.

Pour justifier l'absence du *Contr'Un* et du *Mémoire sur l'édit de Janvier*, Montaigne s'explique ainsi, s'adressant au lecteur : « Quant à ces deux dernières pièces, je leur trouve la façon trop délicate et mignarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si mal plaisante saison »¹⁷. Nous sommes en août 1570, période d'accalmie dans les déchirements civils et de relative paix religieuse. Montaigne ne veut pas prendre le moindre risque, au moment où son propre renom littéraire s'affermi¹⁸. Et dans l'édition des *Essais* publiée à Bordeaux, chez Simon Millanges, en 1580, il sera trop tard : les parlements avaient décidé l'année précédente de condamner au feu divers libelles considérés comme subversifs, y compris le *Contre'Un*. Les horreurs de 1572, dont le massacre de la Saint-Barthélémy, le 24 août, avaient changé la donne. Les imprécateurs et les boutefeux n'étaient plus de saison. Montaigne, gentilhomme ordinaire du roi de Navarre depuis 1577 et protégé du roi Henri III, ne pouvait oser le danger d'insérer, dans son œuvre complète, un ouvrage censuré. Dans quelques mois il sera élu maire de Bordeaux. Il doit donc finasser : « Parce que j'ai trouvé que cet ouvrage a été depuis mis en lumière, et à mauvaise fin, par ceux qui cherchent à troubler et changer l'état de notre police [...] je me suis dédit de le loger ici »¹⁹. L'amitié et l'admiration posthumes ont leur limite. « Comment être à la fois le frère d'âme de l'auteur du *Discours* [*Le Contr'Un*] et le client des potentats de la Ligue [ultra catholique] bordelaise, un fervent de la liberté et un séide de l'absolutisme ? C'est en cette contradiction que se débat le judicieux Michel »²⁰ : cette ambiguïté aura sans doute été une des constantes (si l'on ose dire) de Montaigne, « ondoyant et divers »²¹.

Ce quasi double jeu fait contraste avec la force de l'amitié qui avait uni les deux hommes, depuis leur rencontre « coup de foudre » au printemps 1559 jusqu'à la mort de l'aîné en août 1563. Quatre années, entrecoupées de missions et délégations pour l'un comme pour l'autre, de la Gascogne à Paris. « Nous nous cherchions avant que de nous être vus », « sainte couture », « divine liaison », « vécue jusqu'au fond des entrailles », telle qu'on n'en voit qu' « une fois en trois siècles ». Dans son agonie²², La Boétie réclama Montaigne (et non son épouse) pour traverser ses derniers instants, lui faisant à son chevet « l'amoureuse offrande » de sa bibliothèque²³. Il est vraisemblable que leur fraternité permit aux deux compagnons de surmonter leurs divergences en

¹⁵ Le 23 mars 1568, à Longjumeau, Charles IX signa un accord de paix avec les protestants.

¹⁶ *Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie*, op. cit., t. II, p. 53

¹⁷ *Ibidem*, t. I, p. 149

¹⁸ Voir, sur ce sujet, une étude des mobiles de Montaigne dans : Anne-Marie Cocula, *Etienne de La Boétie*, éd. Sud-Ouest, 1995, p. 146-152.

¹⁹ *Essais*, I, 28

²⁰ Jean Lacouture, *Album Montaigne*, La Pléiade, Gallimard, 2007, p. 91.

²¹ *Essais*, II, 17

²² Voir la *Lettre que Monsieur le Conseiller de Montaigne écrit à Monseigneur de Montaigne, son père, concernant quelques particularités qu'il remarqua en la maladie et mort de feu Monsieur de la Boétie*.

²³ Voir Montaigne : *Sur la mort d'un ami*, texte présenté par France Quéré, Paris, Desclée De Brouwer, 1995.

matière politique et religieuse : Montaigne, quoi qu'on en ait dit, se situait plus volontiers dans la mouvance des « papistes » et il restait solidaire du parti légaliste des magistrats bordelais, signataires d'un acte de « profession de foi catholique », d'autant qu'il détestait révolution ou anarchie²⁴ ; alors que La Boétie penchait pour moins d'intransigeance et critiquait la brutalité de Montluc²⁵. Voilà pourquoi c'est à lui que revint la mission dont le chargea le Chancelier de L'Hospital d'aller calmer les querelles agenaises, en compagnie du lieutenant-général Burie.

Il ne restait donc à Montaigne que les exercices en vers de La Boétie. Montaigne se souvient-il de son ami le jeune poète La Boétie, quand il se désole sur le sort de grands écrivains livrés finalement à l'incompréhension et à l'ingratitude ou victimes de pouvoirs oppresseurs ? Il rend visite, à Ferrare, au Tasse « survivant à soi-même, méconnaissant et soi et ses ouvrages »²⁶. On pourra en dire autant de l'espagnol Cervantes²⁷, du portugais Camoens²⁸ ou de l'anglais Spencer²⁹ : tous finirent une vie errante et aventurée dans la pauvreté ou la solitude. Toujours est-il que, sous Henri II, l'ambitieux prodige Étienne de La Boétie « fut pris du goût de nos rimes françaises », dit-il. Cherchant sa manière propre, il se démarque des complexités énigmatiques ou italianisantes de l'*Olive* de Joachim du Bellay³⁰ ou des dizains de la *Délie* du lyonnais Maurice Scève³¹. Il choisit un ton plus gaulois, dans un style « libre penseur », sans religiosité aucune. Nous laisserons de côté une pièce, écrite « en rime tierce », où il parle des critiques littéraires de son temps, ainsi qu'une traduction en vers d'un passage de l'Arioste³². Tenons-nous en à ses sonnets : la thématique amoureuse y tient, en apparence, le rôle principal. Mais, à y observer de plus près, c'est plutôt l'inconstance et la défection qui sont ici mises à l'examen. Derrière la banalité du *topos* de la maîtresse infidèle ou enfuie, se dessine une méditation sur la versatilité, sur le changement, sur l'abandon. Ce sujet sera au cœur de l'esthétique baroque. La Boétie, tout en évitant l'amphigourique, a sans doute pressenti un leitmotiv cher à Montaigne : « la branloire pérenne »³³. En tous cas, tous deux partagent la sensation d'un temps fugitif, aussi fuyant que le cours de la Vézère :

« Or, ne charge donc rien de ta sœur infidèle,
De Vézère, ta sœur : elle va s'écartant,
Toujours flottant mal sûre en son cours inconstant.
Vois-tu comme, à leur gré, les vents se jouent d'elle ? »³⁴

²⁴ Voir le chapitre des *Essais* I, 23 (*De la coutume et de ne changer aisément une loi reçue*) : « Je suis dégoûté de la nouveauté, quelque visage qu'elle porte, et ai raison, car j'en ai vu des effets très dommageables ».

²⁵ Blaise de Montluc (1500-1577), maréchal de France et gouverneur de Guyenne, chargé de réprimer les calvinistes. Il en rédigea la chronique dans les sept livres de *Commentaires*.

²⁶ *Essais*, I, 3. Le Tasse (1544-1595), auteur notamment de la *Jérusalem délivrée*, finit sa vie dans une folie intermittente, alternant lucidité créatrice et crises hallucinatoires.

²⁷ (1547-1616) : il fut prisonnier des Turcs et bagnard à Alger, avant de fréquenter les prisons espagnoles à la fin de sa vie.

²⁸ Luis de Camoens (1524-1580) voyagea beaucoup (aux Indes, en Orient) avant de mourir dans la gêne.

²⁹ Edmund Spencer (1552-1599) qui dut notamment s'exiler en Irlande.

³⁰ *L'Olive* (1550) est un recueil influencé par Pétrarque et par le néo-platonisme, où J. du Bellay multiplie les formes rhétoriques savantes et façonne une stylisation compliquée.

³¹ *Délie, objet de plus haute vertu* (1544) est un recueil brillant mais parfois hermétique de 449 dizains en vers décasyllabes.

³² *Chant XXXIII des plaintes de Bradamant* : cette adaptation est dédiée à son épouse Marguerite de Carle.

³³ *Essais*, III, 2

³⁴ Sonnet IX, dans les vingt-neuf sonnets cités par Montaigne, *Essais*, I, 28 ; « ne charge rien de... » = « n'accuse de rien... »

Les consciences, naguère nourries des espérances de la Renaissance humaniste, se désolaient de voir le pays se déchirer : la brutalité des guerres civiles, les horreurs liées aux conflits religieux, les difficultés de la dynastie font vaciller les certitudes. La Boétie s'en ressent et il peint une créature qui semble égarée :

« Quoi ? Qu'est-ce ? Ô vents, ô nuées, ô l'orage ? »³⁵.

Des thèmes tragiques réapparaissent : la souffrance humaine, la fragilité des pouvoirs, la fugacité terrestre. Ce sujet est lié à l'idée de la métamorphose : dans l'univers infini et instable, l'homme lui-même est emporté par une mutation perpétuelle qui s'achève dans la seule des certitudes, la mort. Le monde est illusion, apparence, vaste théâtre ondoyant :

« Ô qui a jamais vu une barquette telle,
Que celle où ma maîtresse est conduite sur l'eau ?
L'eau tremble, et s'efforçant sous ce riche vaisseau,
Semble s'enorgueillir d'une charge si belle ».³⁶

Les *incipit* des sonnets de La Boétie semblent ressasser cette humeur sombre : « Pardon, Amour, pardon » (I) ; « C'est fait, mon cœur, quittons la liberté » (III) ; « Toi qui oys mes soupirs, ne me sois rigoureux » (XI) ; « Je tremblais devant elle et attendais transi » (XIX) ; « Ô vous maudits sonnets... » (XX) ; « Or, je dis bien, mon espérance est morte » (XXIV) ; « J'ai tant vécu chétif en ma langueur » (XXV) ; « Puisqu'ainsi sont dures mes destinées... » (XXVI) ; « Lorsque lasse est de me lasser ma peine... » (XXVII). Cette vue pessimiste tournera à la métaphysique chez des réformés aussi passionnés qu'Agrippa d'Aubigné³⁷. La Boétie, pour sa part, s'en tient à une peinture de l'amour comme désarroi, avec des métaphores assez convenues. Le jeune imprécateur du *Contr'Un* n'a pas prolongé dans ses poèmes engagés le style corrosif de sa pensée.

Aussi Montaigne pouvait-il, sans audace ni transgression, se montrer plus louangeur des sonnets de La Boétie qu'approbateur de ses œuvres politiques : « ces vers sont non seulement dignes de ses présenter en place marchande mais davantage [...] autant charnus, pleins et moelleux qu'il s'en soit encore vu dans notre langue ». Il les évoque avec tendresse : « il les fit en sa plus verte jeunesse, et échauffé d'une belle et noble ardeur », et les distingue de tant de poèmes « qui sentent déjà je ne sais quelle froideur maritale ». Car, loin des arguties philosophiques, tous ces sonnets parlent d'un manque et d'une douleur qui obligent à prendre la plume. Qui chante son mal l'enchanté. Car la blessure était profonde : dix-huit ans après la mort de La Boétie, durant son voyage d'Italie, en 1580, tandis qu'il écrivait au cardinal d'Ossat³⁸, Montaigne, inconsolé, fut pris d'une subite crise d'angoisse en se remémorant son ami. En se récitant les vers de La Boétie, Montaigne le ressuscite et il médite sur la scène primitive de son écriture, peut-être de sa vie. Il ne simule plus. Il touche enfin à ce qui le hante : l'absence de l'être aimé, le deuil de l'*alter ego*.

³⁵ Sonnet XII

³⁶ Sonnet IV

³⁷ (1552-1630), l'intransigent et caustique auteur des *Tragiques* (1577).

³⁸ Arnaud d'Ossat, (1537-1604) : orphelin sans ressources, né près d'Auch, il fut remarqué par un gentilhomme local et entama alors une carrière hors du commun. Secrétaire de Paul de Foix (évêque de Toulouse) puis ambassadeur à Rome, il obtint du Saint-Siège l'absolution d'Henri IV, l'approbation de l'édit de Nantes et l'annulation du mariage du roi avec Marguerite de France.

« Hélas ! Combien de jours, hélas ! Combien de nuits
J'ay vécu loin du lieu, où mon cœur fait demeure !
C'est le vingtième jour que sans jour je demeure,
Mais en vingt jours j'ay eu tout un siècle d'ennuis.

[...]

J'ay honte que déjà ma peau décolorée
Se voit par mes ennuis de rides labourée :
J'ay honte que déjà les douleurs inhumaines

Me blanchissent le poil sans le congé du temps.
Encor moindre je suis au compte de mes ans,
Et déjà je suis vieux au compte de mes peines. »³⁹

On frôle ainsi, par citation ou emprunt, une sorte d'autoportrait de Montaigne, dont la vieillesse n'a pas guéri le chagrin d'amour : « depuis le jour que je le perdis, je ne fais que traîner languissant ; et les plaisirs même qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte »⁴⁰. Car, comme fredonnait La Boétie encore⁴¹, « trop mortelle est la guerre où l'on n'a jamais trêve ».

³⁹ Sonnet XVI

⁴⁰ *Essais*, I, 28

⁴¹ Sonnet XVIII